

**Réunion du Conseil d'Administration  
02 décembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil Municipal**

**COMPTE-RENDU**

**Présents** : M. Franck PERRY, Président, Mme Sylvie VINCENT, Vice-présidente, M. Daniel GENRAULT, Mmes Denise MAIRE, Véronique GROSSIER,  
Représentants des associations : Mmes Sylvie CONRAUX (UDAF), Nicole GEORGES (ADMR), Christine PECHEUR (Croix Rouge Française), Suzanne VAUTHIER (Vittel Accueil).  
MM. Camille COLLIGNON (lutte pour l'insertion), Joël GROSJEAN (association AIR) et Jean-Marie MIGEOT (association des Paralysés de France).

**Excusés** : Mme Anne-Marie MESSERLIN, MM. Philippe DECHASEAUX et Pierre GÉRARD (pouvoir à Véronique GROSSIER), Alexandre CHOPINEZ.  
M. Michel CORDIER (les Restos du Cœur),

**Secrétaire de séance** : Daniel GENRAULT

**1) Approbation du compte rendu de la séance du 24 septembre 2019**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 24 septembre 2019.

**2) Informations**

Subventions aux associations

Dans le cadre de leurs activités, certaines associations ont sollicité une aide financière pour l'année 2019 en joignant à leur demande un dossier retraçant leurs activités et leurs sources de financement.

Au vu du dossier reçu, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt communal, le Conseil d'Administration émet un avis favorable et propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 500 € à l'association "L'handicap au bord de la route », destinée à financer ses actions en faveur de l'intégration des handicapés dans la société. Le budget de l'association s'élève à 5 531 €.

**3) Questions diverses**

Sylvie VINCENT souhaite apporter quelques éclaircissements sur les désagréments rencontrés par certaines personnes à la suite du repas offerts aux aînés le jeudi 07 novembre 2019. En effet, le traiteur ayant été mis en cause, la ville de Vittel a fait procéder à une analyse des denrées alimentaires servies à cette occasion. Les résultats se sont révélés négatifs. Un communiqué de presse a été rédigé pour informer le public de l'affichage de ceux-ci en mairie et à la Maison Ressources. Elle ajoute également qu'aucun résident de l'Ehpad du Petit Ban et de l'association AIR n'a été indisposé.

Monsieur le Président précise qu'une épidémie de gastro-entérite sévissait dans la région depuis quelque temps et qu'il était donc inutile d'engager une polémique sur les raisons de ces déboires.

Camille COLLIGNON demande pourquoi le CCAS n'a pas retenu un traiteur vittellois. Sylvie VINCENT répond que les traiteurs de Vittel et ses environs n'ont pas souhaité répondre à la demande car ils ne sont pas équipés pour un repas de 500 convives.

À la question de Sylvie CONRAUX concernant le versement de la subvention de 17 500€ à l'association AIR, Sylvie VINCENT répond par l'affirmative et précise que celle-ci servira à financer l'acquisition et la pose de volets roulants et d'une climatisation, ainsi que la création d'un jardin pédagogique. Elle signale que cette subvention a été évoquée lors de la vente à l'euro symbolique du foyer pour personnes âgées par la ville à l'association AIR. En effet, l'acquisition de ce bâtiment par l'association a permis à la ville d'économiser le coût de sa démolition soit 100 000€.

Sylvie VINCENT ajoute qu'une dépense supplémentaire de 300 000€ a été nécessaire pour aménager la résidence qui compte 34 lits dont 32 actuellement occupés.

Sylvie CONRAUX demande s'il est possible de préciser dans les comptes rendus de séance le nom de l'association que chaque membre de la société civile représente.

Monsieur le Président n'y voit pas d'objection.

Christine PECHEUR souhaite faire part de sa satisfaction quant à la récente occupation par la Croix Rouge de l'ancienne boutique d'Orange. En effet, malgré le ressenti négatif de certains, elle trouve le local très bien agencé et idéalement situé malgré les problèmes de chauffage et d'isolation.

Monsieur le Président propose une visite des lieux par les membres du Conseil d'Administration.

Dès qu'elle en aura connaissance, Christine PECHEUR fera part au Conseil d'Administration de la date d'inauguration des lieux.

Suite à la demande de Sylvie VINCENT, elle précise que le Noël des enfants se déroulera le 21 décembre 2019. Sachant que 80 enfants de 0 à 12 ans seront présents, une réflexion est en cours pour organiser cette journée à l'Alhambra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Vittel, le 02 décembre 2019

Le secrétaire,  
Daniel GENRAULT



Le Président,  
Franck PERRY

